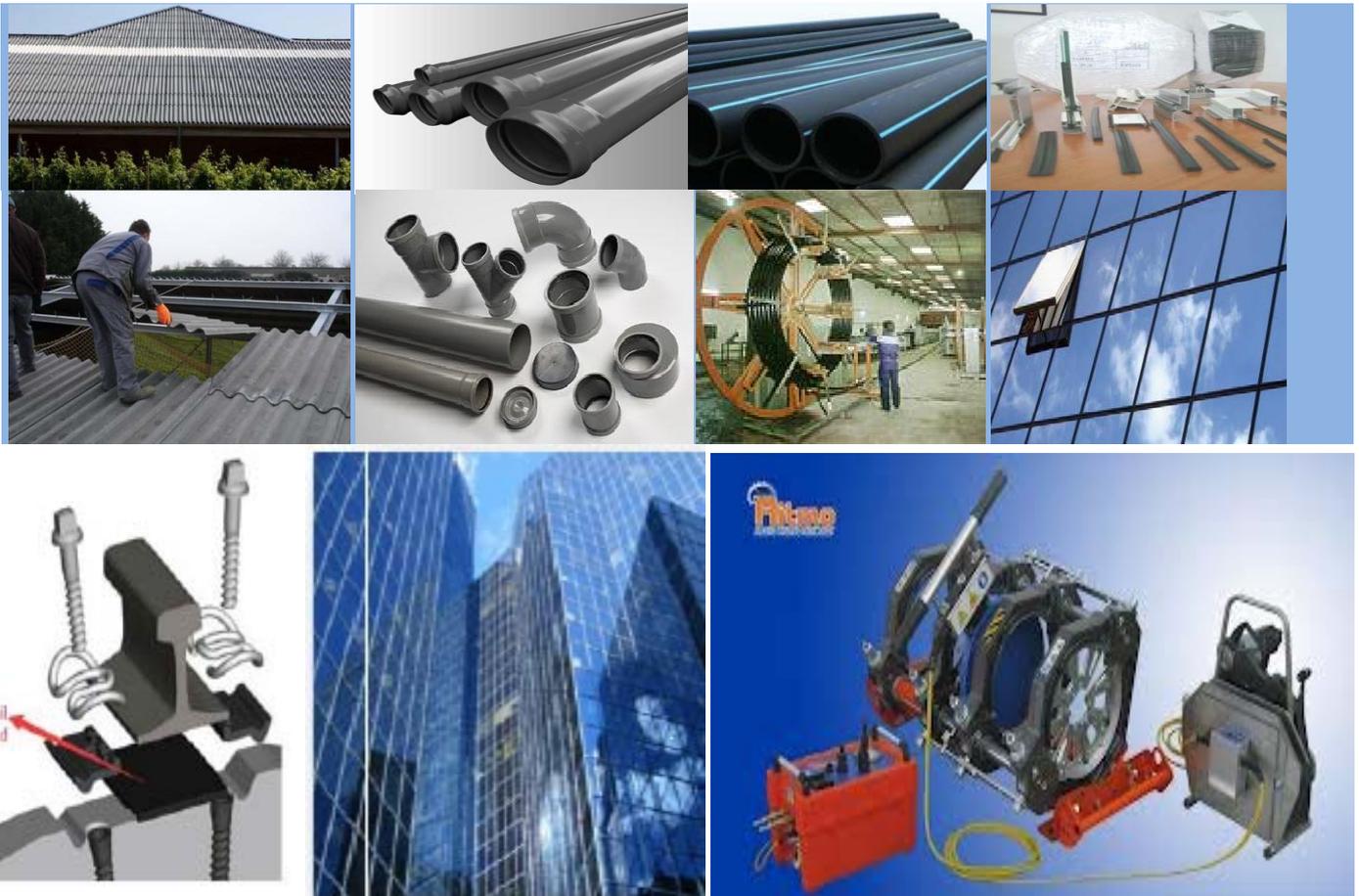




EL MAWASSIR



COMMUNICATION SUR LE PROGRES

2017

- ❖ *Améliorer la qualité de l'environnement*
- ❖ Satisfaire les besoins et attentes des clients
- ❖ Améliorer la performance de sécurité

CINQUIÈME COMMUNICATION SUR LE PROGRES

Déclaration de soutien continu au Pacte Mondial

En adhérant au pacte mondial des Nations Unies, le Directeur Général d'EL MAWASSIR, réaffirme sa déclaration dans laquelle elle s'engage au soutien continu aux principes du Pacte Mondial.

Comme dans sa lettre d'adhésion, la société EL MAWASSIR confirme avec force, dans ce rapport de la Communication sur le progrès, ce soutien et croit utile de publier un extrait de cette déclaration « ...nous sommes convaincus que les principes du pacte mondial auquel nous adhérons ne peuvent que renforcer davantage le progrès de notre société.....Pour la législation tunisienne, le code du travail, le code des sociétés commerciales, les conventions collectives sectorielles, sont en parfaite harmonie avec les principes du pacte, et si notre entreprise a atteint son niveau actuel c'est parce que nous appliquons et nous respectons continuellement les exigences de ces textes,... ».

A la lumière des changements socio-économique et politique, il est clair que la compétitivité et le développement durable sont les seuls garants de la pérennité de toute entreprise. Nos valeurs fondamentales qui sont le professionnalisme, l'intégrité et la loyauté des pratiques sont en ligne droite avec ses principes.

Notre engagement à maintenir et faire évoluer un système de management intégré QSE selon les standards internationaux (ISO 9001 pour la qualité, OHSAS 18001 pour la santé et sécurité de nos travailleurs et ISO 14001 pour le respect de l'environnement), trace comme objectif, la valorisation de nos acquis et la pérennité de nos activités par la pratique d'un management dynamique alliant le progrès à la rentabilité.

Notre adhésion au pacte mondiale pour la responsabilité sociétale des entreprises et au projet pilote nationale pour la démarche RSO selon l'ISO 26000 traduit notre conviction parfaite de l'importance du volet sociale et sociétale pour l'évolution de notre entreprise.

Chaque acteur qui agit dès lors pour le compte de EL MAWASSIR se doit la mise en œuvre dans la limite des ressources disponibles, des actions planifiées pour assurer la satisfaction des clients et des parties prenantes, la protection de l'environnement et la préservation de la santé et sécurité du personnel.

Notre stratégie prend en considération les attentes et les besoins de nos clients et des parties prenantes, le respect des exigences réglementaires et autres exigences applicables, la prévention des accidents de travail, des maladies professionnelles et de l'environnement, l'ensemble dans une approche d'amélioration continue des performances de notre système de management intégré.

POLITIQUE QUALITE, SÉCURITÉ, ENVIRONNEMENT

A la lumière des changements socio-économiques et politiques, il est clair que la compétitivité et le développement durable sont les seuls garants de la pérennité de toute entreprise. Nos valeurs fondamentales qui sont le professionnalisme, l'intégrité et la loyauté sont en ligne droite avec ces principes.

Notre engagement à maintenir et à faire évoluer un système de management intégré QSE selon les standards internationaux, (ISO 9001 pour la qualité, OHSAS 18001 pour la santé et la sécurité au travail et ISO 14001 pour le respect de l'environnement), trace comme objectif la valorisation de nos acquis et la pérennité de nos activités par un management dynamique alliant le progrès à la rentabilité.

Notre adhésion au pacte mondiale pour la responsabilité sociétale des entreprises et au projet pilote national de la démarche RSO selon l'ISO 26000, traduit notre profonde conviction de l'importance du volet sociale et sociétale pour l'évolution de notre entreprise.

Chaque acteur qui agit pour le compte d'EL MAWASSIR se doit la mise en œuvre, dans la limite des ressources disponibles, des actions planifiées pour assurer la satisfaction des clients, des parties prenantes, la protection de l'environnement et la préservation de la santé et la sécurité au travail .

Notre stratégie prend en considération les attentes et les besoins de nos clients et des parties prenantes, le respect des exigences réglementaires et autres exigences applicables, la prévention des accidents de travail, des maladies professionnelles et de l'environnement, l'ensemble dans une approche d'amélioration continue des performances de notre système de management intégré.

A cet effet, nous implémentons les orientations qui visent la réalisation des objectifs généraux suivants:

- ☒ Assurer une croissance soutenue et rentable ;
- ☒ Satisfaire les besoins et les attentes des clients et des parties prenantes ;
- ☒ Promouvoir la communication interne et avec les partenaires ;
- ☒ Améliorer les performances des collaborateurs ;
- ☒ Gérer les activités et les installations de façon à être en conformité avec les lois, la réglementation et autres exigences ;
- ☒ Préserver les ressources et promouvoir l'efficacité énergétique ;
- ☒ Entretenir une culture de prévention contre les formes de pollution, y compris les rejets accidentels et la réduction à la source des rejets et déchets ;
- ☒ Communiquer et faire respecter, avec la participation des collaborateurs et des sous traitants, les règles et les méthodes de travail sécuritaires ;

Nous accordons une importance toute particulière à la présente politique et nous comptons sur l'engagement de tous pour la faire appliquer durablement avec les ressources appropriées que nous nous engageons à mettre en œuvre, afin de garantir au quotidien l'amélioration de nos performance.

LA DIRCETION GENERALE
Mme SAMOUH EZ-ZOHRA



- **Capital** : 14 113 000 DT
- **Secteur** : Matériaux de construction
- **Activités** :
 - ❖ Fabrication & commercialisation des plaques en fibrociment
 - ❖ Fabrication des tuyaux en PVC pour assainissement
 - ❖ Fabrication des tuyaux en polyéthylène pour réseau d'adduction d'eau potable.
 - ❖ Fabrication des tuyaux pour réseau de distribution Gaz.
 - ❖ Fabrication des profilés extrudés et des pièces moulées en caoutchouc et caoutchouc métal.
- **Nom et Prénom du Directeur Général** : Monsieur **CHAQCHAQ OMAR**
- **Adresse** :
 - Siège social : Z.I. Mégrine Riadh Rte. Z4 – 2014
 - Usine : Bir M'cherga Gare Zaghouan
 - **Téléphone** : 71 434 456 / 72 679 630
 - **Fax** : 71 432 519 / 72 679 518
 - **Site web**: www.elmawassir.com.tn
 - **E-mail**: elmawassir.siege@panet.tn
- **Statut juridique**: S.A.
- **Nombre de salariés** : 178
- **Taux d'encadrement** : 18%
- **Certification** : ISO 9001, ISO 14001 et OHSAS 18001
- **Chiffre d'affaire** :
 - En 2017: 32145859 DT (environ)
 - Chiffre d'affaire à l'export : 5 %
- **Date d'entrée en production** : **Octobre 1985**
 - Fabrication et commercialisation des tuyaux en fibrociment
- **En 1987** : Extension de l'activité par la fabrication des plaques en fibrociment
- **A partir de 1990** : **une politique de diversification avec le lancement de** :
 - la fabrication, la commercialisation et le négoce des tuyaux en PVC, PE et des accessoires d'adduction d'eau potable (vanne, compteur ...)
- **En 2003, démarrage d'une nouvelle activité** : fabrication et commercialisation des profils extrudés et des pièces moulées en caoutchouc
- **Date d'adhésion au Pacte Mondiale** : le 26 novembre 2011

Evolution de l'effectif et chiffre d'affaires 2011-2017

L'évolution du chiffre d'affaires d'EL MAWASSIR est donnée par le graphique suivant :

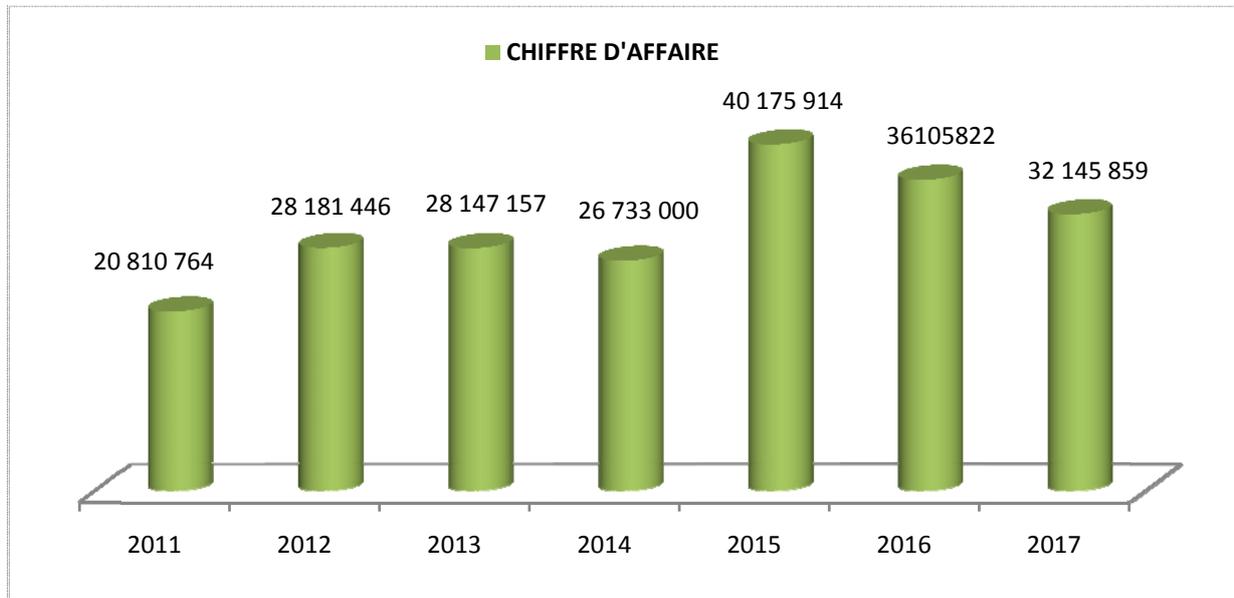


Figure N°1 : Evolution du chiffre d'affaires en DT d'EL MAWASSIR 2011-2017

L'évolution de l'effectif d'EL MAWASSIR est donnée par le graphique suivant :

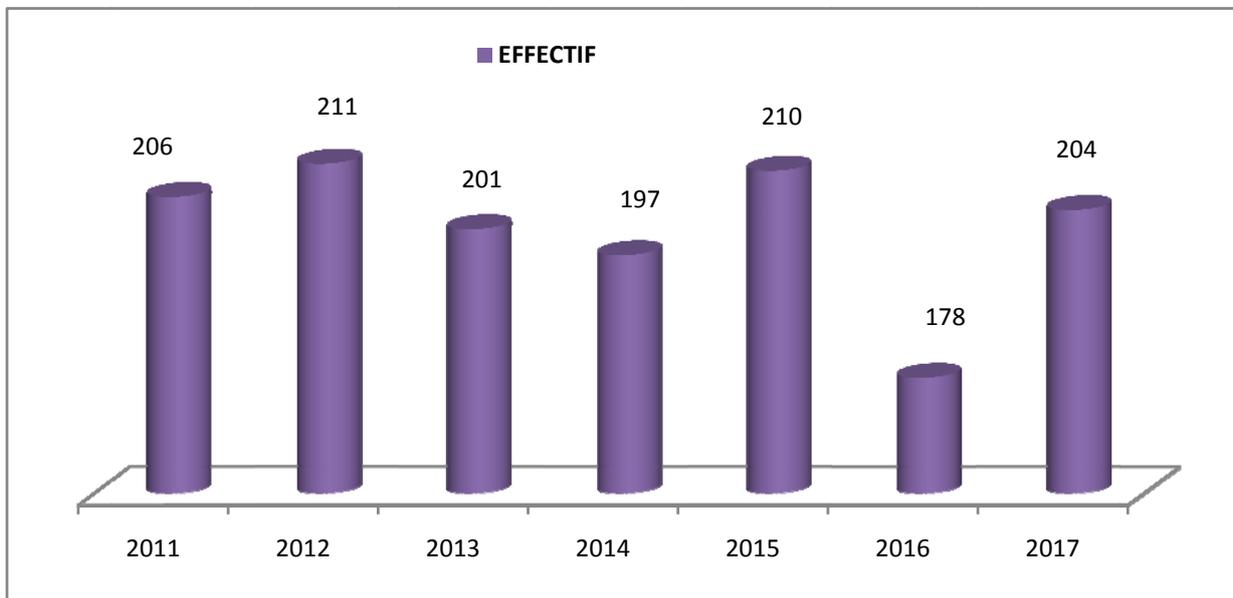


Figure N°2 : Evolution de l'effectif d'EL MAWASSIR 2011-2017

Description de l'approche d'EL MAWASSIR pour l'implantation des principes du Pacte Mondial

ADHESION AU PACTE MONDIAL DES NATIONS UNIES

Depuis son adhésion au Pacte Mondial, EL MAWASSIR a annoncé aux principales Parties Prenantes son soutien aux principes du Pacte Mondial et les actions suivantes ont été menées depuis cette date:

- Lettre adressée par la Direction Générale aux autorités et aux fournisseurs les informant qu'EL MAWASSIR a adhéré au Pacte Mondiale
- Communication verbale aux membres du conseil d'administration, et aux membres de la commission consultative paritaire de l'entreprise.
- Affichage des Principes du Pacte mondial dans les locaux de l'entreprise.
- Annonce de l'adhésion sur le site Web de l'entreprise.
- Adhésion au programme national RSO (Responsabilité Sociétale des Organismes) : ISO 26000.
- Brochure et catalogue commercial

I. DROITS DE L'HOMME

Principe n° 1 : Promouvoir et respecter la protection des droits de l'homme

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement pour promouvoir et respecter les droits de l'homme

Actions menées:

- ✚ Affichage de la Déclaration Universelle des Droits de l'homme au profit du personnel
- ✚ Promotion de la culture du respect des droits de l'homme par la sensibilisation et les affichages.
- ✚ Mettre en place une approche de dialogue social (Comité consultatifs et représentation syndicale d'entreprise).
- ✚ Promouvoir des accès aux handicapés.
- ✚ Promouvoir la négociation collective, prévenir les conflits du travail et tout mettre en œuvre pour les résoudre pacifiquement
- ✚ Amélioration des conditions de travail des ouvriers par la rénovation des vestiaires et des sanitaires dans tous les départements de production.
- ✚ Emplacement des panneaux de signalisation dans tous les locaux du site.
- ✚ Renforcement de la sécurité des travailleurs par l'organisation de sessions de formation Secourisme de base en milieu de travail et plan d'urgence incendie.
- ✚ Sensibilisation régulière de tout le personnel par rapport à la nécessité du port des équipements de protection individuelle sur les sites de travail.

Résultats obtenus:

- Renforcement de l'adhésion du personnel aux principes du respect des droits de l'homme.
- Une prise de conscience de l'importance du respect des droits de l'homme ainsi qu'une initiation des travailleurs à une nouvelle culture d'entreprise écologique.

Principe n° 2 : Ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement pour ne pas se rendre complice de violations des droits de l'homme.

Actions menées:

- ✚ Une large diffusion de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme.
- ✚ EL MAWASSIR a annoncé son adhésion au Pacte Mondial à ses sous-traitants et a pris des dispositions pour veiller au respect des droits de l'homme et des droits fondamentaux au travail par ses fournisseurs et sous traitants, en informant ses partenaires et en renforçant le contrôle.
- ✚ Prévenir toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances, entre ses salariés.
- ✚ EL MAWASSIR veille toujours à respecter les droits de l'Homme. Des séances de sensibilisation aux consignes d'hygiène et de sécurité au travail ont été organisées à l'attention des parties prenantes.
- ✚ Prévenir toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances, entre les hommes et les femmes, et en faveur des catégories vulnérables notamment les handicapés.

Résultats obtenus:

- Pas de détection de violation des droits de l'Homme dans le cercle d'intervention de notre entreprise.
- Pas de détection de violation des droits de l'Homme dans le cercle d'intervention de notre entreprise.
- Renforcement de l'intégration de salarié présentant des handicaps.

II. DROITS FONDAMENTAUX AU TRAVAIL

Principe n° 3 : Respect de la liberté d'association et reconnaissance du droit de négociation collective

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement de respecter la liberté d'association et le droit de négociation collective par la création d'un climat social propice au développement de la communication interne entre les représentants syndicaux, les membres de la commission consultative d'une part et les représentants de l'administration d'autre part.

- ❖ EL MAWASSIR veille à la mise à disposition des locaux et des moyens matériels nécessaires à l'exercice de toute association interne à ses fonctions
- ❖ EL MAWASSIR réaffirme, aussi, son engagement à respecter le droit syndical sans aucune restriction.
- ❖ EL MAWASSIR est un membre de l'UTICA (Union Tunisienne de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat).
- ❖ EL MAWASSIR est un membre du GMG (Groupement régional de Maintenance et de Gestion des zones industrielles).
- ❖ EL MAWASSIR est un membre du REME (Réseaux des Entreprises Maghrébines pour l'Environnement).
- ❖ EL MAWASSIR est adhérent au Groupement régional de Médecine de Travail
- ❖ EL MAWASSIR est un membre de l'IRSET

Actions menées:

- ✚ Promotion du travail syndical par l'organisation des réunions régulières pour faire part des doléances du personnel
- ✚ Liberté d'organiser les activités syndicales au sein de l'entreprise.
- ✚ Promotion des activités du comité consultatif de l'entreprise, constitué de représentants élus du personnel, par l'organisation de réunion régulière (1fois par 2 mois) ayant comme sujet : les avancements, les améliorations des conditions du travail, l'hygiène et la sécurité au sein de l'entreprise, le choix des tenues de travail et des EPI...
- ✚ Encouragement de la Direction Générale de toutes les structures du dialogue social qui sont : le bureau syndical, la commission consultative d'entreprise et le comité de santé et de sécurité au travail.
- ✚ Garantie du droit de tout travailleur et de tout employeur de créer les organisations de leurs choix.
- ✚ Les décisions liées à l'emploi reposent sur des critères pertinents et objectifs

Résultats obtenus:

Les améliorations constatées dans ce volet concernant :

- Maintien d'un climat sain lors des négociations sociales.
- Le climat social serein : zéro jour de grève en 2017.
- Forte adhésion du personnel aux différentes structures représentatives
- Adhésion des collaborateurs aux projets d'amélioration de l'entreprise
- Améliorer les conditions du travail,
- Toutes les facilités sont déployées par notre entreprise pour assurer la négociation dans des bonnes conditions tel que la permission accordée aux syndicales de la société pour assister aux réunions et la disponibilité des moyens logistiques nécessaires
- Toutes les décisions sont formalisées dans des PV des réunions signés par toutes les parties.
- Atteintes des objectifs liés à la formation professionnelle : couverture de plus de 28 % du personnel avec 98 % de taux d'efficacité.
- Stabilité du taux d'absentéisme à un taux faible de 4.5 %.
- Baisse de nombre de jours perdus de travail grâce à l'amélioration des conditions sécuritaires de travail
- Constitution d'un comité de santé et de sécurité au travail qui découle de la commission consultative.
- Tenue en 2017 de huit réunions de la commission consultative et de huit réunions avec le bureau syndicale
- Tenue en 2017 de douze réunions de la commission santé et sécurité au travail

Principe n°4 : Elimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire:

Affirmation du principe : EL MAWASSIR condamne avec force, rejette et bannit toute forme de travail forcé ou obligatoire et veille au respect de la liberté du travail.

Actions menées:

- ✚ Tous les agents sont recrutés par contrat, conformément à la législation en vigueur Il s'agit de CDD qui précisent la durée de la période d'essai, les conditions de cessation du contrat et les droits et devoirs qui en découlent; le tout en conformité avec les dispositions de la convention collective sectorielle applicable à l'entreprise.
- ✚ Tous les recrutements sont effectués à travers l'Agence Nationale pour l'Emploi et le Travail Indépendant ou l'appel à candidature.

- ✚ EL MAWASSIR condamne toute forme de Travail forcé ou obligatoire.
- ✚ Les horaires de travail sont affichés, et les heures supplémentaires sont limitées et rémunérées selon la Convention collective.

Résultats obtenus:

- Concertation permanente avec les représentants du personnel pour définir les besoins et les actions appropriées liées à toute nouvelle charge de travail
- Pour un effectif total de 178 agents, 152 agents sont titulaires d'un Contrat à durée indéterminée, et 26 ont un contrat à durée déterminée. Soit un taux de stabilité de 85%
- Création de poste d'emploi en 2017 de 20 agents sous le régime CDD.
- Atteinte de 93% comme taux d'intégration des nouveaux salariés.
- Automatisation de certaines lignes de fabrication; cette action a pour but :
 - ♣ Optimisation de la main d'œuvre
 - ♣ Minimiser les risques d'accident de travail

Principe n°5 : L'abolition effective du travail des enfants :

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement de respecter les dispositions de la législation nationale concernant l'interdiction du travail des enfants et les conventions internationales appropriées ratifiées par la Tunisie.

Actions menées:

- ✚ Tous les apprentis en stage d'initiation à la vis professionnelle (SIVP) sont régis par des contrats d'apprentissage et d'initiation professionnelle cosignés par les trois parties (le jeune diplômé, l'entreprise et le bureau d'emploi qui relève du Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi).
- ✚ EL MAWASSIR réaffirme son engagement à respecter le Droit International et la législation nationale relative au travail des enfants.

Résultats obtenus:

- Tous les employés d'EL MAWASSIR, dans l'administration et dans les sites d'exploitation, ont l'âge légal de travailler, conformément à la législation du travail

Principe n°6 :L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession :

Affirmation du principe : EL MAWASSIR réaffirme son engagement de condamner toute discrimination en matière d'emploi et de profession. D'ailleurs il est judicieux de rappeler qu'en application de la convention collective sectorielle les recrutements, les rémunérations, les avancements et les promotions sont effectués sans aucune discrimination.

Actions menées:

- ✚ EL MAWASSIR condamne toute discrimination dans le travail et respecte la législation nationale et les dispositions de la Convention collective du secteur, qui prescrit l'abolissement de la discrimination dans les recrutements et les avancements

Résultats obtenus:

- 18 femmes occupent actuellement des postes d'encadrement, soit 42% du taux de l'encadrement de l'entreprise dont la direction générale
- Aucune discrimination sur la base de la couleur, de la région, de la religion ou de la nationalité lors du recrutement
- Intégration des jeunes diplômés.
- Tout le personnel nouvellement recruté, sans exception a le droit de se former et de s'encadrer durant sa période d'intégration et de son parcours professionnel dans l'entreprise.
- Nombre de stage pour les étudiants.

III. ENVIRONNEMENT

Principe n°7 : application de l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement :

Affirmation du principe : L'adoption de l'approche de précaution dans la gestion du risque environnemental associé à notre activité est compatible avec notre principe de prévention « mieux vaut prévenir que guérir » ; car améliorer notre performance environnementale aura un impact positif sur la performance globale.

Actions menées:

- ✚ Réalisation d'un audit énergétique et mise en place d'un système de gestion d'énergie.
- ✚ Mise en place d'un tableau de bord pour le suivi de la consommation énergétique et d'eau.
- ✚ Réalisation d'un audit de consommation d'eau.
- ✚ Améliorer la gestion des déchets dangereux et des autres déchets.
- ✚ Installation d'un dispositif d'aération et désenfumage suite à l'étude de danger au niveau des unités de production.
- ✚ Acquisition de bennes pour le tri des déchets et assurer le respect et la pérennité de la procédure interne de gestion de déchets.

- ✚ Réalisation d'une Compagne de mesure de l'air ambiant, le bruit, la boue et les rejets atmosphérique, bruit.
- ✚ Mise en place d'un planning des visites réglementaires.
- ✚ Installation et mettre en service le système de détection d'incendie
- ✚ Renforcement des dispositions de lutte contre le feu par l'ajout de RIA conformément au recommandation du bureau de contrôle
- ✚ Acquisition de moyens d'absorption en cas de déversement
- ✚ Encoffrement des pompes à vide afin de réduire l'impact du bruit sur les opérateurs et le voisinage.
- ✚ Mise en place d'un plan de prévention contre les rejets accidentels des produits chimiques et les hydrocarbures.
- ✚ Des zones de stockage avec des rétentions étanches ont été conçues pour les produits chimiques dans les sites concernés,
- ✚ Suivi mensuel permanent des indicateurs liés à l'environnement : consommation d'huile, consommation additif, consommation de gasoil, conformité des ateliers....
- ✚ Prévoir des procédures d'urgence en vue de prévenir les accidents affectant l'environnement et la santé et d'y remédier
- ✚ Limiter le recours aux produits chimiques et autres substances dangereuses et garantir leur manipulation ainsi que leur entreposage dans le respect de la sécurité.
- ✚ Éviter les dommages environnementaux par le biais de l'entretien régulier des processus de production et des systèmes de protection de l'environnement (contrôle de la pollution de l'air, déchets, systèmes de traitement des eaux, etc.)

Résultats obtenus:

- Conservation des ressources naturelles, réduction de la consommation d'eau de 7%. Par rapport à 2016
- Installation des limiteurs de débit au niveau des lavabos
- Rénovation de l'installation d'éclairage des postes de travail via l'implantation des foyers lumineux LED qui a aboutit à :
 - ✚ Une réduction de 41% de la consommation d'énergie électrique pour le poste d'éclairage.
 - ✚ L'amélioration du confort visuel des opérateurs
- Renforcement de la prévention des risques d'incendie dans les magasins de stockage et matières premières.

- Réduction de la consommation d'énergie fossile (gasoil 16%, Gaz 14%) par rapport à 2016.
- Manifestation d'un sens accru des responsabilités en matière de changements climatiques.
- Renforcement des relations avec les centres techniques : CETIME, CTMCCV, CTC ,CMA et le CITET d'une part et avec le milieu universitaire d'autre part (ENIT, ISET, INSAT...) afin d'améliorer l'échange sur les nouvelles technologies propre et promouvoir la recherche et le développement.
- Atteinte d'un taux de 100% pour la réalisation des visites de contrôle réglementaires des installations soumises (électrique, levage, gaz, incendie, sous pression) par un bureau de contrôle agréé.
- Réalisation d'une campagne annuelle de mesure de la qualité des rejets atmosphérique et hydrique mené par Prévention Plus (intervention de moyenne de 18HJ/an sur notre site)
- Respect des normes de rejets : NT 106.01, NT 106.02.
- Aucune réclamation d'ordre environnementale n'a été enregistrée par le voisinage
- Aucune pénalité n'a été infligée suite au contrôle de l'agence national de la protection de l'environnement (ANPE)
- Acquisition d'un nouveau mélangeur pour le PVC
- Acquisition de deux chariots élévateurs pour améliorer les conditions de manutention.
- Renouvellement des bennes pour le tri des déchets.

Principe n°8 : promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement :

Affirmation du principe : Notre stratégie vise la réconciliation de nos objectifs économiques et de protection de l'environnement dans une perspective de développement durable et en cohérence avec les objectifs du Pacte Mondial.

Actions obtenus:

- ✚ Consolidation du système de tri sélectif et de recyclage des déchets.
- ✚ Consolidation du système de collecte des huiles usées.
- ✚ Système de collecte des cartouches d'encre.
- ✚ Etablissement de l'inventaire des produits chimiques dans l'entreprise
- ✚ Maitrise de la consommation des produits chimiques
- ✚ Promouvoir le recyclage interne et la valorisation des déchets

- ✚ Convention avec une société spécialisée dans le transport de déchet.
- ✚ Location de deux bennes de 30m³ pour la séparation des déchets.
- ✚ Installation d'un dispositif d'aération et désenfumage suite à l'étude de danger au niveau de deux unités de production.
- ✚ Changement des toitures de l'usine.
- ✚ Récupération d'une partie des eaux pluviales provenant des toitures des locaux techniques.
- ✚ Formation et sensibilisation renforcées ainsi que plusieurs actions d'audits menées pour sensibiliser le personnel aux impacts environnementaux, surtout par rapport à l'épuisement des ressources non renouvelables,
- ✚ Réalisation de visites réglementaires surtout dans le cadre de la surveillance du matériel de levage et de manutention et de l'installation électrique (SGS)
- ✚ Formation et sensibilisation renforcées ainsi que plusieurs actions d'audits menées pour sensibiliser le personnel aux impacts environnementaux, surtout par rapport à l'épuisement des ressources non renouvelables,

Résultats obtenus:

- 100% de séparation des déchets dangereux des autres déchets et amélioration de leur gestion
- Recyclage des emballages en interne : sac en papier, carton et plastique
- Recyclage des déchets de la production en interne
- Baisse des indicateurs de consommation des produits chimiques : encre de marquage, solvant...
- Maîtrise de la conformité des rejets hydrique et atmosphérique
- Recyclage d'eau industrielle et baisse de la consommation d'eau potable
- Maîtrise des aspects liés au stockage et à l'utilisation de l'ensemble des produits chimiques disponibles sur site.
- Intégration du volet environnementale lors de l'évaluation et la sélection des fournisseurs
- Absence d'accident de déversement majeur d'hydrocarbure ou de produit chimique
- Pas de plainte ou accident d'ordre environnemental enregistré durant l'année 2017.
- Des zones de stockage avec des rétentions pour les produits chimique ont été aménagées,
- Grâce à l'automatisation de la ligne de fabrication des plaques ondulées en Fibrociment :
 - Optimisation de la main d'œuvre
 - Réduction des déchets

Principe n° 9 : favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement :

Affirmation du principe : L'adoption dans notre politique du principe d'amélioration continue nous incite à considérer l'innovation et l'adoption de nouvelles technologies y compris les technologies écologiquement rationnelles comme un choix stratégique qui influence le développement et la pérennité de notre entreprise à long terme.

Actions menées :

- ✚ Intégration des critères environnementaux dans la sélection et l'évaluation des fournisseurs afin de favoriser les produits respectueux de l'environnement
- ✚ Automatisation de la machine à plaques : Installation des équipements d'automatisation (détecteur ultra-son, capteurs, etc....)
- ✚ Formation du personnel sur les nouvelles technologies (économie d'énergie, automatisation,...).
- ✚ Respect de la planification des visites des installations soumises au contrôle réglementaire.
- ✚ Mise en conformité des équipements sous pression et circuits de l'air comprimé
- ✚ Respect des critères environnementaux décrits dans la procédure d'évaluation des fournisseurs afin de favoriser les services et produits respectueux de l'environnement,
- ✚ Mise en application des instructions opérationnelles de travail conçues dans le cadre du programme de management environnemental et de santé et sécurité
- ✚ Acquisition des fiches techniques et des fiches de données de sécurité pour Chaque produit reçu,

Résultats obtenus:

- Optimisation de la main d'œuvre
- Facilité d'exploitation de l'installation
- Amélioration de confort des opérateurs
- Optimisation de la consommation des intrants
- Réduction des déchets de production
- Baisse des risques liés à la manutention
- Utilisation des logiciels pour les analyses, les essais et les statistiques au niveau du laboratoire.
- Utilisation de la liaison intranet de données commune entre le siège et l'usine.
- Utilisation d'un logiciel de réception de fax pour l'optimisation de la consommation du papier
- Installation d'un système ultrasonique de mesure et de régulation des épaisseurs sur une Troisième ligne de fabrication du PEHD : optimisation de la matière première
- Mise en place d'un logiciel de gestion électronique des documents GED

- L'audit de suivi de la certification conformément aux référentiels ISO 9001 ; ISO 14001 et OHSAS 18001 pour l'année 2017 a été conduit avec succès.
- Absence de pénalités, de nuisances environnementales ou de plaintes

VI. LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Principe n°10 : lutte contre la corruption

Affirmation du principe : La Direction Générale d'EL MAWASSIR s'engage solennellement à combattre la corruption sous toutes ses formes et quel que soit le prix à payer.

Cet engagement a été renforcé par le lancement de l'INNORPI au référentiel national de la gouvernance et de la transparence. EL MAWASSIR a été choisie pour participer à la consultation nationale sur le texte du dit référentiel.

Actions menées:

- ✚ EL MAWASSIR réaffirme son engagement de lutter contre toutes les formes de corruption.
- ✚ Nos fournisseurs ont été prévenus quant à notre engagement dans ce domaine.
- ✚ Des instructions ont été données au service des achats et au personnel pour dénoncer toute infraction à cet engagement.
- ✚ Etablissement en cours d'une charte commerciale et une charte achat
- ✚ La consolidation de la démarche de responsabilité sociétale a été mise en œuvre avec une évaluation régulière
- ✚ Renforcer les mesures prises contre la corruption et encourager l'intégrité dans les activités commerciales
- ✚ Elaboration d'un programme de sensibilisation qui vise à inculquer une culture de lutte contre la corruption

Résultats obtenus :

- ✓ Aucune plainte n'a été reçue jusqu'à ce jour mettant en cause le personnel d'EL MAWASSIR
- ✓ Aucune implication d'EL MAWASSIR dans une affaire de corruption
- ✓ Absence de toute forme ou de possibilité de financement des pratiques de corruption

BONNES PRATIQUES RSO

1. EL MAWASSIR accorde chaque année un soutien financier aux parties nécessiteuses, ci-après une idée sur les montants de ces dons :

Année	Bénéficiaires	Montant (D.T.)
2017	Handicapés Associations sportives Personnel nécessiteux Associations Autres	11 450

2. EL MAWASSIR fait bénéficier ses personnels de crédits sans intérêts. Le tableau ci-après donne l'évolution des montants des crédits et du nombre de bénéficiaires :

Année	Nombre de Bénéficiaires	Montant (D.T.)
2017	20	35 400

3. Dépense de quarante cinq milles dinars pour la réalisation des exercices à blanc, et l'achat des équipements de protection individuelle et tenues de travail.
4. Durant l'année 2017, sept accidents ont été enregistré, mais aucun d'eux n'a dépassé le seuil de gravité de 0.35 qui est considéré comme un niveau de gravité minime, Le tableau ci-après donne le suivi des accidents :

Année	Nombre d'accidents	Nombre de jours perdus
2016	8	381
2017	7	150

5. Réductions nuisances environnementales : la réduction des nuisances sonores, la bonne gestion des déchets.
6. Promouvoir le sport au travail
7. Installation d'une unité de dépoussiérage au niveau de l'unité de préparation des mélanges en Caoutchouc
8. Poursuivre les actions pour la santé et la sécurité, avec des cibles bien identifiées.
9. Accueil de nombreux étudiants stagiaires, en particulier dans le cadre de projets de fin d'étude.
10. Prise en compte de la consommation énergétique lors des achats d'équipement.
11. Usage de sources moins polluantes ou d'énergie propre.

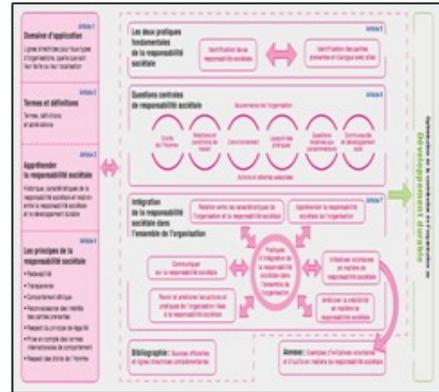
12. Amélioration de l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles : Mesurage et cibles pour la réduction des consommations d'eau, d'énergie, de papier.
13. Attribution de 20 primes pour les salariés exemplaires et organisation des cérémonies d'hommage aux partants en retraite.
14. Mise en place d'une politique de recrutement qui privilège le voisinage et l'intégration des membres de famille des retraités.
15. Réduction et gestion des déchets : choix des matériaux et des emballages, tri des déchets
16. Des signalétiques et des affiches sont observées pour guider le personnel aux règles d'hygiène et de sécurité
17. Les cérémonies de départ en retraite

IX) Protéger l'environnement :

- Définir les plans d'urgence permettant de prévenir et d'atténuer les dommages accidentels portés à l'environnement, à la sécurité ou à la santé.
- Lancement d'un audit énergétique et mise en place d'un système de maîtrise et de gestion d'énergie.
- Réduire la consommation d'énergie, d'eau et d'autres ressources naturelles, par la mise en place de tableau de suivi et par la réalisation des audits de consommation.
- Améliorer la prise en compte des aspects environnementaux des activités de l'entreprise.
- Promouvoir l'utilisation des énergies renouvelables.



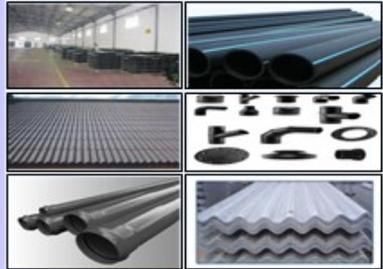
EL MAWASSIR
Votre Satisfaction, c'est notre but

Siège social : Z.I. Mégrine Riadh Rte. Z4 - 2014 - Tél. : 71 434 456 - Fax : 71 432 519 - E-mail : elma.wassir@elma.wassir.com.tn
Usine : Bir Mcherga Gare 1141 Tunisie - Tél. : 72 679 531 - Fax : 72 679 518 - E-mail : usine@elma.wassir.com.tn et usine@elma.wassir.com.tn
web site : www.elma.wassir.com.tn



Charte de la Responsabilité Sociétale
" EL MAWASSIR - RSO"
ISO 26000 - NT 110.329 (2013)



La responsabilité sociétale RSO est un concept dans lequel EL MAWASSIR intègre les préoccupations sociale, environnementales, et économiques dans leurs activités et dans leurs interactions avec leurs parties prenantes sur une base volontaire. C'est la contribution d'EL MAWASSIR aux enjeux du développement durable.

En adhérent au processus ISO 26000, EL MAWASSIR, depuis EL MAWASSIR, restitue sa contribution dans laquelle il s'engage au soutien concis au principe du Développement.

Nos Partenaires RSO : 

D) Introduction :

Face à cette nouvelle conjoncture, il est important maintenant d'associer nos efforts pour mieux comprendre et mieux appréhender les problèmes qui se posent réellement dans le vécu quotidien de notre entreprise pour assurer un accompagnement rentable et efficace de nos activités qui sont aujourd'hui plus que jamais confrontée à des situations d'ajustement et d'assainissements à différents niveaux économique, social et environnemental.

II) Vocation de l'ISO 26000 :

ISO 26000 à vocation à aider les organisations à contribuer au développement durable. Elle vise à encourager les organisations à aller au-delà du respect de la loi, tout en reconnaissant que le respect de la loi est un devoir fondamental pour toute organisation et une partie essentielle de sa responsabilité sociétale. Elle a vocation à promouvoir une compréhension commune dans le domaine de la responsabilité sociétale et à compléter les autres instruments et initiatives de responsabilité sociétale, non à les remplacer.

III) quels avantages peut-on retirer de la mise en œuvre d'ISO 26000 ? :

La réalité et la perception des performances d'une organisation en matière de responsabilité sociétale peuvent avoir une incidence sur ce qui suit, entre autres :

- Ses avantages concurrentiels
- Sa réputation
- Sa capacité à attirer et à retenir ses salariés, ses clients, ses fournisseurs ...
- Le maintien de la motivation et de l'engagement de ses employés, ainsi que de leur productivité
- La vision des investisseurs, des propriétaires, des donateurs, des sponsors et de la communauté financière.
- Ses relations avec les entreprises, les pouvoirs publics, les médias, les fournisseurs, les pairs, les clients et la communauté au sein de laquelle elle intervient

IV) Démarche RSO EL MAWASSIR :

La démarche RSO d'EL MAWASSIR a été fortement imprégnée par une dimension économique, écologique, sociale et une vision stratégique pour instaurer la culture de développement durable au sein de nos activités. Pour EL MAWASSIR, la démarche de RSO n'est pas un surcroît de travail au quotidien... on a commencé à mettre en place cette démarche en prenant en compte les bonnes pratiques existantes, et en intégrant les principes RSO pour les décisions à venir, sans ajouter de nouvelles procédures, de nouvelles tâches



Principale démarche RSO-EL MAWASSIR:

- Engagement de la Direction Générale
- Désignation de l'équipe projet RSO
- Séminaire de sensibilisation au personnel
- Formation sur les principes RSO/les questions centrales/le SWOT/priorisation des actions
- Elaboration d'un diagnostic
- Elaboration d'un plan d'action
- Suivi d'avancement de la mise en œuvre du plan d'action
- Elaboration du dépliant de la Charte RSO- EL MAWASSIR / Page Face book RSO- EL MAWASSIR

V) Pratique de la gouvernance :

- Traduire concrètement l'engagement de la direction, cerner des orientations précises de RSO
- Signer par le premier responsable la lettre d'adhésion à la démarche RSO.
- Elaboration de la charte RSO.
- Renforcer le dialogue avec les PP.
- Renforcer les dispositifs de contrôle interne et étendre les champs de revue des risques par des audits et des certifications des comptes indépendants aux conclusions communiquées aux organes de décision et de contrôles.

VI) Respecter les Droits Humains :

- Respecter la liberté d'association et l'exercice du droit syndical.
- Prévenir toutes les formes de discrimination et promouvoir l'égalité des chances, entre les hommes et les femmes, et en faveur des catégories vulnérables notamment les handicapés.
- S'entendre le recours au travail des enfants de moins de 15 ans.
- Promouvoir la négociation collective, prévenir les conflits du travail et tout mettre en œuvre pour les résoudre pacifiquement.

VII) Respecter les intérêts des clients et des consommateurs :

- Définir des procédures transparentes et efficaces assurant aux clients la prise en compte de leurs réclamations et le règlement rapide et de bonne foi des litiges.
- Respecter la vie privée des clients et des consommateurs et protéger leurs données personnelles.
- Fournir des informations exactes et claires sur la composition de nos produits (fiche technique, certificat d'analyse, certificat de conformité et catalogue produit).

VIII) Améliorer en continu les conditions de travail :

- Améliorer les compétences et l'employabilité des salariés et favoriser la formation et le perfectionnement professionnel.
- Respecter strictement la législation sur les accidents du travail et les maladies professionnelles.
- Assurer aux collaborateurs une information précise sur les critères et les modalités de leur évaluation professionnelle ainsi que des voies de recours internes claires et équitables à l'égard des avis et des décisions qui les concernent.
- Améliorer en continu les conditions et le contenu du dialogue social.

Figure N°3: Charte de la Responsabilité Sociétale ISO 26000



Monsieur/ Madame
El Mawassir

Tunis, le 18 Juin 2014

LETTRE DE RECONNAISSANCE

Projet pilote 2011- 2014 sur l'adoption et l'utilisation de la norme ISO 26000 sur la responsabilité sociétale dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord (MENA)

Cher Monsieur, Chère Madame,

L'Organisation internationale de normalisation (ISO) et l'Institut National de la Normalisation et de la Propriété Industrielle (INNORPI) remercient El Mawassir pour sa participation dans le projet cité en objet.

Ce projet est conçu pour encourager les organisations à utiliser et mettre en œuvre la norme *ISO 26000 - Lignes directrices relatives à la responsabilité sociétale*. Ce projet est piloté par l'ISO et l'INNORPI, et financé par l'Agence suédoise de coopération internationale au développement (SIDA).

Nous apprécions votre engagement personnel, ainsi que les efforts que vous et vos collaborateurs avez consacrés à adhérer à cette démarche, et à développer un plan d'actions déployant cette norme ISO 26000 dans votre organisation. Vos efforts se poursuivent pour garantir la durabilité de cette démarche.

Nous vous prions de trouver par la présente, cher Monsieur, chère Madame, l'expression de nos sentiments distingués.

Rob Steele
Secrétaire général de l'ISO

Nebil Ben Béchir
Directeur Général de l'INNORPI

Figure N°4: Lettre de reconnaissance

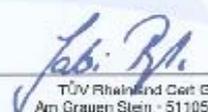
<h1>Certificat</h1>	
Référentiel	ISO 9001:2008
Enregistré sous le n°	01 100 12701
Titulaire du certificat:	
 EL MAWASSIR Siège Social: Z.I. Mégrine Riadh 74 2014 Mégrine Tunisie Usine: Z.I. Bir M'Cherga Gare 1193 Bir M'Cherga Gare Tunisie	
Domaine de validité:	Fabrication et commercialisation des tuyaux en PVC et en PE Négoce des accessoires pour les tuyaux en PVC et PE Fabrication et commercialisation des profilés extrudés et des pièces moulées en caoutchouc Fabrication et commercialisation des plaques en fibrociment. Par l'audit, la conformité aux exigences de la norme ISO 9001:2008 a été démontrée.
Validité:	Ce certificat est valable du 2015-09-22 jusqu'au 2018-09-21.
	2015-09-22 <div style="float: right; text-align: right;">  TÜV Rheinland Cert GmbH Am Grauen Stein - 51105 Köln </div>
 www.tuv.com <div style="float: right; text-align: right;">  TÜVRheinland® Precisely Right. </div>	

Figure N°5: Certificat ISO 9001

Certificate

Standard **ISO 14001:2004**

Certificate Registr. No. 01 104 052177

Certificate Holder:



EL MAWASSIR

Headquarter:
Z.I. Mégrine Riadh Z4
2014 Megrine
Tunisia

Factory:
Z.I. Bir M'Cherga Gare
1193 Bir M'Cherga Gare
Tunisia

Scope:

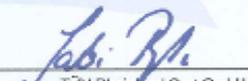
Manufacturing and marketing of PVC and PE pipes
Trade of PVC and PE spares for pipes
Manufacturing and marketing of rubber extruded or formed pieces
Manufacturing and marketing of fiber cement plates

Proof has been furnished by means of an audit
that the requirements of ISO 14001:2004 are met.

Validity:

The certificate is valid from 2015-09-22 until 2018-09-21.

2015-09-22


TUV Rheinland Cert GmbH
Am Grauen Stein · 51105 Köln

12/2011 0288 6 03 © TÜV RHEINLAND CERT GMBH

www.tuv.com



 **TÜVRheinland®**
Precisely Right.

Figure N°6: Certificat ISO 14001

Certificat

Référentiel **BS OHSAS 18001:2007**

Enregistré sous le n° 01 113 060200

Titulaire du certificat:



EL MAWASSIR

Siège Social:
Z.I. Mégrine Riadh Z4
2014 Mégrine
Tunisie

Usine:
Z.I. Bir M'Cherga Gare
1193 Bir M'Cherga Gare
Tunisie

Domaine de validité: Fabrication et commercialisation des tuyaux en PVC et en PE
Négoce des accessoires pour les tuyaux en PVC et PE
Fabrication et commercialisation des profilés extrudés et des pièces moulées en caoutchouc
Fabrication et commercialisation des plaques en fibrociment

Par l'audit, la conformité aux exigences de la norme
BS OHSAS 18001:2007 a été démontrée.

Validité: Ce certificat est valable du 2015-09-22 jusqu'au 2018-09-21.

2015-09-22


TÜV Rheinland Cert GmbH
Am Crauen Stein · 51105 Köln

www.tuv.com



 **TÜVRheinland®**
Precisely Right.

Figure N°7: Certificat OHSAS18001



Figure N°8: Interface de l'automatisation de la machine à plaques

 *A rubber expert ...*





for railway experts

partner

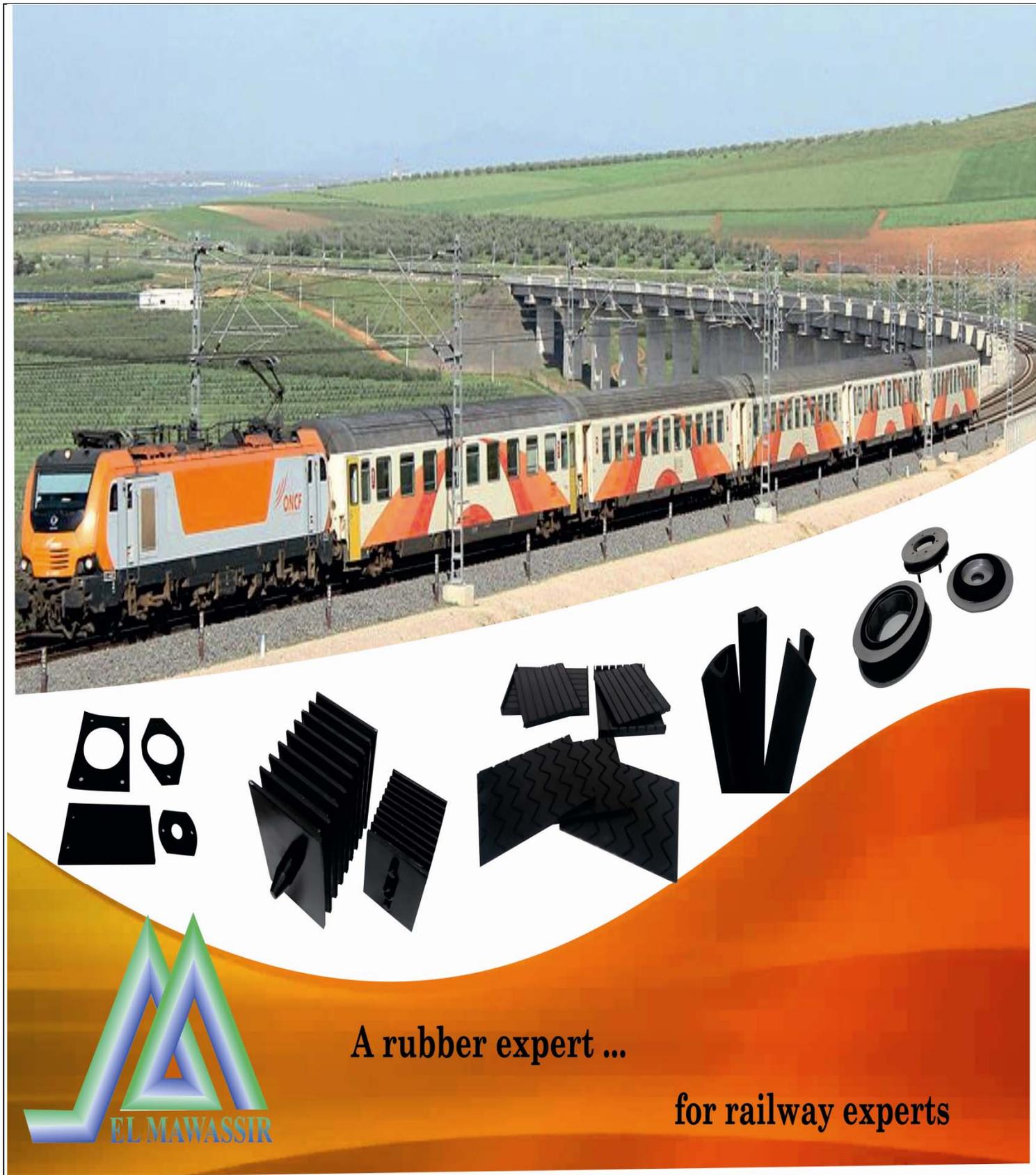








Figure N°9: Catalogue Produit pour application ferroviaire



The image is a composite advertisement. The top portion shows a train with an orange and white locomotive pulling several passenger cars with orange and white decorative patterns, traveling on tracks through a green, hilly landscape. Below the train, a collection of various black rubber components is displayed, including gaskets, seals, and specialized shapes. In the bottom left corner, the logo for 'EL MAWASSIR' is shown, consisting of a stylized blue and green 'A' shape. To the right of the logo, the text 'A rubber expert ...' is written in a bold, black serif font, and below it, 'for railway experts' is written in a similar font. The bottom of the advertisement features a wavy orange and yellow gradient background.

Figure N°10: Catalogue Produit pour application ferroviaire



Figure N°11 : Formation En Incendie



Figure N°11 : Formation En incendie



Figure N°12 : Secourisme Dans Le Milieu De Travail



Figure N°12 : Secourisme Dans Le Milieu De Travail



Figure N°12 : Secourisme Dans Le Milieu De Travail



Figure N°13: Formation Déversement



Figure N°14: Cabinet infirmerie pour assurer les visites et les vaccins médicaux

الجمهورية التونسية
وزارة الداخلية
الديوان الوطني للحماية المدنية
عدد 39/149

شهادة الوقاية
(الفصل 54 من مجلة السلامة والوقاية من أخطار الحريق والإنفجار والفرع بالبنائيات)

إعتمادا على الوثائق المضمنة بالملف المقدم للغرض وعلى تقرير المعاينة المجراة من قبل
مصالح الحماية المدنية المؤرخ في 2017/05/16 تحت عدد 1949
يشهد المدير الجهوي للحماية المدنية بـ **زغوان** أن البناية الكائنة
بـ شارع/ نهج المنطقة الصناعية بئر مشاركة محطة
معدنية بئر مشاركة الولاية **زغوان** الترقيم البريدي: 1 4 1
المعدة للسكنى من النوع
المعدة لإستقبال العموم من النوع ومن الصنف
ذات العلو المرتفع من النوع
المحتوية على مؤسسة خطيرة أو مخلة بالصحة أو مزعجة من الصنف 2
والمتمثلة **هنيح القنوات من المواد البلاستيكية والالواح المتموجة والمواد المطاطية**

تستجيب لكافة قواعد وتدابير السلامة والوقاية من أخطار الحريق والإنفجار والفرع.

سلمت هذه الشهادة بطلب من السيد(ة) **الزهرة سموح**
القاطن(ة) بـ **تونس** صالحة: 2017/11/29 بتاريخ
صاحب(ة) بطاقة التعريف الوطنية/جواز سفر رقم 49755 المسلمة بـ بتاريخ
في حق : نفسه. مؤسسة: **شركة المواسير** بوصفه الممثل القانوني لها.

تبقى هذه الشهادة صالحة إلى غاية **16 ماي 2019**

حررت **زغوان** في **17 ماي 2017**
المدير الجهوي بزغوان
العقيد سالم اليوسفي

ملاحظة: يجب تجديد هذه الشهادة في الأجل وطبقا للصيغ والشروط المنصوص عليها بالتشريع الجاري به العمل لتفادي التتبعات الجزائية.

Figure N°15: Attestation de prévention



Figure N°16 : Attestation de remerciement

Les 5 règles d'or de la sécurité au travail

Je suis vigilant pour ma propre sécurité et la sécurité des autres. Quant je vois une personne qui se met en danger, j'ai le devoir de lui signaler ce danger

Je respecte impérativement les règles relatives au port des équipements de protection individuelle selon l'endroit ou je suis et la tâche que j'exécute.

Je respecte impérativement toute la signalisation et les affichages concernant les voies de circulation internes et dans les postes de travail.

Je suis en parfaite connaissance des exigences de l'entreprise en ce qui concerne les règles de consignment, d'habilitation et de l'établissement des permis de travail.

Je prends connaissance du plan d'urgence, J'informe le responsable sécurité de tout incident ou situation d'urgence et je respecte les instructions internes correspondantes.

Conduite de chariot

Permis de feu

Le permis de travail et l'habilitation avant de commencer une tâche

Travail en hauteur

Habilitation électrique

La vitesse de circulation à l'intérieur d'usine est limitée à 30 Km/h

Priorité aux piétons

BIENVENUE A EL MAWASSIR

Usine: Z.I Bir M'cherga Zaghouan

Votre Sécurité est entre vos mains

En cas d'urgence Contacter

26.634.436

26.634.434

Résponsable sécurité

27.434.440

Protection civil

198

Garde National

197

LEGENDE

- A: porte principale
- B: point de rassemblement
- C: administration
- D: infirmerie
- E: stockage accessoires PE
- F: stockage plaques
- G: unité caoutchouc
- H: unité plastique
- J: recyclage
- I: magasin MP
- K: machine à plaque
- L: stockage PVC
- M: stockage polyéthylène

NETTOYER VOTRE ZONE DE TRAVAIL, EVACUER LES DÉCHETS APRES CHAQUE INTERVENTION ET RESPECTER LE TRI SÉLECTIF DES DÉCHETS

Figure N°17: Dépliant Sécurité



LES CINQ RÈGLES D'OR DE SÉCURITÉ AU TRAVAIL

-  Je suis vigilant pour ma propre sécurité et la sécurité des autres. Quant je vois une personne qui se met en danger j'ai le devoir de lui signaler ce danger
-  Je respecte impérativement les règles relatives au port des équipements de protection individuelle selon l'endroit ou je suis et la tâche que j'exécute.
-  Je respecte impérativement toute la signalisation et les affichages concernant les voies de circulation internes et dans les postes de travail.
-  Je suis en parfaite connaissance des exigences de l'entreprise en ce qui concerne les règles de consignation, d'habilitation et de l'établissement des permis de travail.
-  Je prends connaissance du plan d'urgence, J'informe le responsable sécurité de tout incident ou situation d'urgence et je respecte les instructions internes correspondantes.



Prenez
votre sécurité
en main!

ELMAWASSIR
WWW.ELMAWASSIR.COM
المواسير

Figure N°18 : Les Cinq Règles D'or de Sécurité au Travail

2

PERSONNEL PROPOSE	TYPE DE FORMATION	THEMES DE FORMATION
Opérateurs et maîtrises	INTRA	Taux de rendement synthétique (TRS)
Opérateurs et maîtrises	INTER	La surveillance et mesurage dans un système de management environnemental
Maîtrises	INTRA	La fonction du technicien du B.M : Taches et responsabilité
Opérateurs et maîtrises	INTRA	Exigences de la nouvelle norme ISO 14001 V 2015
Opérateurs	INTRA	Gestion des déchets et rejets industriels
Opérateurs et maîtrises	INTRA	Gestion des situations d'urgence et plan d'opération interne POI
Electriciens	INTRA	Logiciel de programmation siemens Micro-win Programmation sous siemens Protool
Contrôleurs	INTRA	Planification anticipée de la qualité et plan de surveillance
Caristes	INTRA	Sécurité et conduite des engins, de manutention et de levage
Cadres et maîtrises	INTER	Conception d'un plan commercial et marketing
Cadres et maîtrises	INTER	Le Tableau de bord commercial.
Cadres	INTER	FISCALITE (Elaborer les déclarations fiscales courantes.
Cadres	INTER	Avantages Financiers et Fiscaux D'investissement en Tunisie.
Cadres	INTER	Les Nouveautés dans le droit de l'entreprise.
Cadres et maîtrises	INTRA	Solid Works

Figure N°19 : Participation au Forum ODD



Figure N°20 : Participation au Forum ODD



Figure N°21 : Quelques Formations du personnel



Figure N°22 : Cérémonie pour le départ retraite



Figure N°23 : Participation Foire KRAM



Figure N°24 : Election 2017



Figure N°25 : Réunion du comité de pilotage & Directeurs

LES ACTIONS PROGRAMMEES POUR L'ANNEE 2018

- ❖ Prévoir un budget de dons pour le personnel et le voisinage sous forme de soutien et d'aide.
- ❖ Détermination des budgets annuels d'aide à des Associations, écoles, mosquées, équipes sportives...
- ❖ Améliorer la communication et la prévention avec les PP
- ❖ Mettre en place et suivi de registre de sécurité selon l'arrêté du ministre de l'intérieur du 16 septembre 2013.
- ❖ Renforcer les échanges avec les parties prenantes et communiquer et instaurer des initiatives volontaires
- ❖ Etude de l'opportunité d'installation d'une centrale photovoltaïque de 500 KWc avec comme avantage :
 - ✚ Promouvoir d'avantage l'image de marque de l'entreprise : développement propre, développement durable, entreprise citoyenne (RSE).
 - ✚ Impact environnemental bénéfique par la contribution à la réduction de l'émission CO₂
- ❖ Améliorer la signalisation relative à la circulation à l'intérieur de l'usine
- ❖ Mise à jour des brochures et de catalogue technique
- ❖ Structurer et continuer l'effort de valorisation des déchets en caoutchouc.
- ❖ Acquisition d'un système d'alimentation centralisée pour la nouvelle ligne
- ❖ Planifier l'extension du réseau RIA, tenant compte des extensions prochaines
- ❖ Mise en place des silos pour la réception et le stockage des matières premières (réduction de pertes, de déchets)
- ❖ Entretien d'arbres et d'espaces verts sur le site.
- ❖ Maintenir la paix sociale et le dialogue constructif.
- ❖ Intégrer l'accompagnement des médecins de travail dans la formation des employés sur les notions et les comportements de sécurité, hygiène, santé et protection de l'environnement.
- ❖ Renforcer la culture de l'entreprise chez le personnel notamment par mener une enquête auprès des employés pour évaluer leur niveau de connaissance de leur entreprise et en déceler leurs attentes et leurs besoins